



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE de
MONTBONNOT-
SAINT-MARTIN (38330)

DU C.C.A.S

N° 03

L'an deux mil vingt quatre

Le 03 Octobre

le Conseil d'Administration du CCAS de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique BONNET, Président.

Nombre d'administrateurs en exercice	17
présents	12
votants	15
nombre de voix pour	00
nombre de voix contre	00
abstention	00
NPPV	00

Date de convocation du C.C.A.S. : 25 septembre 2024

Présents : M BONNET, Président, Mme MATHIEU, Mmes ANGLEYS, BOIS, BOURGEOIS, BRULEBOIS-VIOTTO, CARBONE, DESCHARRIERES, LE BARRILLEC, THENOZ, Mrs BOIS, MICHALINA.

Pouvoirs : Mmes HALLÉ (donne pouvoir à Mme LE BARRILLEC), HEILLIETTE (donne pouvoir à Mme BRULEBOIS-VIOTTO), M. Didier PISON (donne pouvoir à M. MICHALINA)

Absent(e)s : Mmes HERA, SPALANZANI

OBJET :

Délégations de l'article
L.2122-22
du
Code Général des
Collectivités Territoriales

M. le Président rappelle au Conseil d'Administration que :

En vertu de l'article R123-21

Le Conseil d'Administration peut donner délégation de pouvoirs à son Président, à sa vice-Présidente entre autres dans les matières suivantes :

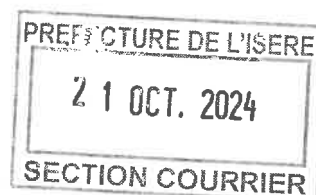
1° préparation, passation, exécution et règlement des marchés de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 26 du code des marchés publics ;

2° Délivrance, refus de délivrance et résiliation des élections de domicile mentionnées à l'article L.264-2.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture
ou
Sous-préfecture
le : 18/10/2024

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr



Afin de faciliter la gestion quotidienne du CCAS, le Président demande au Conseil d'administration de se prononcer favorablement sur les délégations sus-mentionnées

Après en avoir délibéré, Les membres du Conseil d'Administration du CCAS à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuvent cette décision.

Fait à Montbonnot St-Martin,
les jours, mois et an sus-dits

La secrétaire
Anna GUGLIELMI DUMEE

Le Président
Dominique BONNET

